

RAMRes

REVUE AFRICAINE ET MALGACHE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

*Publiée sous l'égide de la Conférence des Recteurs des Universités
Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI)*

SCIENCES HUMAINES

Nouvelle Série, *Sciences Humaines*

N°014 – 1^{er} Semestre 2020

ISSN 2630-1121

RAMReS

REVUE AFRICAINE ET MALGACHE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
*Publiée sous l'égide de la Conférence des Recteurs des Universités
Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI)*

SCIENCES HUMAINES

Nouvelle Série, *Sciences Humaines*
N°014 – 1^{er} Semestre 2020
ISSN 2630-1121

ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

1. Administration et rédaction

Rédacteur en chef : M. SERKI Mounkaïla Abdo Laouali, Professeur titulaire, Philosophie, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)
E-mail : abdoserki@gmail.com

Comité scientifique

Histoire

BAGODO Obarè, Professeur Titulaire, Archéologie, UAC (Bénin)
GAYIBOR Nicoué Lodjou, Professeur titulaire, Histoire précoloniale, UL (Togo)
LAM Aboubacry Moussa, Professeur Titulaire, Egyptologie, UCAD (Sénégal)
MOUCKAGA Hugues, Professeur Titulaire, Histoire ancienne, UOB (Gabon)
NDINGA MBO Abraham, professeur titulaire, Histoire contemporaine, U M Ngouabi (Congo)
SOME Magloire, Professeur Titulaire, Histoire religieuse contemporaine, UO (Burkina Faso)
ANAFKAK Japhet Antoine, Maître de Conférences HDR, Université Libre de Bruxelles (Belgique)
DIANZINGA Scholastique, Maître de conférences, Histoire contemporaine, UMNG (Congo)
MAHAMAN Alio, Maître de conférences, Histoire, UAM (Niger)

Géographie

BOKO Michel, Professeur Titulaire, Climatologie, UAC (Bénin)
BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Professeur Titulaire, Géomorphologie, UAM (Niger)
HOUSSOU Sèghè Christophe, Professeur Titulaire, Climatologie, UAC (Bénin)
OUEDRAOGO François de Charles, Professeur Titulaire, Géographie Rurale, UJKZ (Burkina Faso)
WAZIRI MATO Maman, Professeur Titulaire, Géographie rurale, UAM Niger)
ZOUNGRANA Pierre, Professeur Titulaire, Géographie rurale, UO (Burkina Faso)

FAMAGAN Konate, Maître de conférences, Population-environnement, UB (Mali)
KENGNE Fo Donop, Géographie rurale, U Yaoundé (Cameroun)
LARE Lalle Yendoukoa, Maître de conférences, Aménagement/Rural, UL (Togo)
DAMBO Lawali, Maître de conférences, Géographie rurale, UAM (Niger)

Sociologie/Anthropologie

AKINDES Francis, Professeur Titulaire, Sociologie, UAO (Côte d'Ivoire)
GBIKPI-BENISSAN Daté, Professeur Titulaire, Sociologie, UL (Togo)
KOSSI-TITRIKOU Komi, Professeur Titulaire, Anthropologie, UL (Togo)
NZE NGUEMA Fidèle Pierre, Professeur Titulaire, Sociologie, UOB (Gabon)
TONDA Joseph, Professeur Titulaire, Sociologie/Anthropologie, UOB (Gabon)
BAKO Arifari Nassirou, Maître de conférences, Sociologie, UAC (Bénin)
TINGBE Azalou, Maître de conférences, Sociologie, UAC (Bénin)
OUMAROU Amadou, Maître de conférences, Socio-anthropologie du développement, UAM (Niger)
ZAKARI Aboubacar, Maître de conférences, Sociologie du développement, UZ (Niger)
ATCHRIMI Tossou, Maître de conférences, Sociologie/Anthropologie de la santé, UL (Togo)

Philosophie/Psychologie

AKA-EVY Jean-Luc, Professeur Titulaire, Esthétique, UM Ngouabi (Congo)
AKAKPO Yaovi, Professeur Titulaire, Histoire et philosophie des sciences, UL (Togo)
BADINI Amadé, Professeur Titulaire, Philosophie de l'éducation, UO (Burkina Faso)
BOWAO Charles Zacharie, Professeur Titulaire, Philosophie, Histoire des Sciences, UM Ngouabi (Congo)
DIAGNE Ramatoulaye, Professeur Titulaire, Histoire et Philosophie des sciences, UCAD (Sénégal)

DIBI Augustin, Professeur Titulaire, Philosophie, UFHB (Côte d'Ivoire)

NIAMKEY Koffi, Professeur Titulaire, Philosophie africaine, UFHB (Côte d'Ivoire)

NZINZI Pierre, Professeur Titulaire, Logique, UOB (Gabon)

SAVADOGO Mahamadé, Professeur Titulaire, Histoire de la philosophie et philosophie pratique, UJKZ (Burkina Faso)

TSOKINI Dieudonné, Maître de conférences, Psychologie, UMNG (Congo)

HAMIDOU TALIBI Moussa, Maître de conférences, Éthique et politique, UAM (Niger)

PAO : Mme Halima SEYNI IDRISSE, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

Politique éditoriale

La Revue RAMReS publie des contributions originales (en français et en anglais) dans tous les domaines de la science et de la technologie et est subdivisée en 9 séries :

- Sciences des structures et de la matière. Elle couvre les domaines suivants : mathématiques, physique, chimie et informatique ;
- Sciences de la santé : médecine humaine, médecine vétérinaire, pharmacie, odonto-stomatologie, productions animales ;
- Sciences de la vie, de la terre et agronomie ;
- Sciences appliquées et de l'ingénieur ;
- Littérature, langues et linguistique ;
- Sciences humaines : Philosophie, sociologie, anthropologie, psychologie, histoire et géographie ;
- Sciences économiques et de gestion ;
- Sciences juridiques et politiques ;
- Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines ;

Toutes les séries publient en moyenne deux numéros par an. Les contributions publiées par la Revue RAMReS représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction ou de RAMReS. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Soumission et forme des manuscrits

La soumission d'un manuscrit à la Revue RAMReS implique que les travaux qui y sont rapportés n'aient jamais été publiés auparavant, ne soient pas soumis concomitamment pour publication dans un autre journal et qu'une fois acceptés, ne fussent plus publiés nulle part ailleurs sous la même langue ou dans une autre langue sans le consentement du RAMReS.

Les manuscrits, dactylographiés en interligne double en recto sont soumis aux rédacteurs en chef des séries dont voici les courriels :

- Sciences des structures et de la matière : Pr BOA David, boadavidfr@yahoo.fr (Abidjan) ;
- Sciences de la santé : Pr TOURE Meissa, mtoure@ised.sn (Dakar) ;
- Sciences de la vie, de la terre et agronomie : Pr GLITHO Adolé I., iglitho@yahoo.fr (Lomé) ;
- Sciences appliquées et de l'ingénieur : Pr SAWADOGO Salam, s_sawadogo@yahoo.fr (Thiès) ;
- Littérature, langues et linguistique : Pr AINAMON Augustin, ainamonaugustin@yahoo.fr (Cotonou) ;
- Sciences humaines : Pr SERKI Mounkaïla Abdo Laouali, abdoserki@gmail.com (Niamey) ;
- Sciences économiques et de gestion : Pr SOGBOSSI Bertrand, bertrandboc@yahoo.fr (Cotonou) ;
- Sciences juridiques et politiques : Pr BODIAN Yaya, yaya.bodian@ucad.edu.sn (Dakar) ;
- Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines : Pr OUAMBA Jean Maurille, jm_maurille@yahoo.fr (Brazzaville).

Les manuscrits doivent comporter les adresses postale et électronique et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances.

Les manuscrits soumis à la Revue RAMReS doivent impérativement respecter les indications ci-dessous :

Langue de publication

La revue publie des articles rédigés en français ou en anglais. Cependant, le titre, le résumé et les mots-clés doivent être donnés dans les deux langues. Ainsi, tout article soumis en français devra donc comporter, obligatoirement, « un titre, un abstract et des keywords » ; idem, dans

le sens inverse, pour tout article en anglais (un titre, un résumé et des mots-clés).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

Résumé

Le résumé ne doit pas dépasser 250 mots. Publié seul, il doit permettre de comprendre l'essentiel des travaux décrits dans l'article.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger de la nationalité de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du texte

Les différentes parties du corps du texte doivent apparaître dans un ordre logique.

Conclusion

Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

La rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes et en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les noms des auteurs seront mentionnés dans le texte avec l'année de publication, le tout entre parenthèses.

Les références doivent être listées par ordre alphabétique, à la fin du manuscrit de la façon suivante :

- **Journal** : noms et initiales des prénoms de tous les auteurs, année de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, numéro et volume, les numéros de première et dernière page.
- **Livres** : noms et initiales des prénoms des auteurs et année de publication, titre complet du livre, éditeur, maison et lieu de publication.
- **Proceedings** : noms et initiales des prénoms des auteurs et année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

Tableaux et figures

Chaque tableau sera soumis sur une feuille séparée et numéroté de façon séquentielle. Les figures seront soumises sur des feuilles séparées et numérotées selon l'ordre d'appel dans le texte.

La numérotation des tableaux se fera en chiffres romains et celle des figures en chiffre arabes dans l'ordre de leur apparition dans le texte.

Photographies

Les photographies en noir & blanc et couleur, sont acceptées.

Procédure de révision

Les manuscrits sont soumis à la révision des pairs. Chaque manuscrit est soumis à au moins deux referees spécialisés. Les auteurs reçoivent les commentaires écrits des referees. Il leur est alors notifié, par la même occasion, l'acceptation ou le rejet de leur contribution.

NB : Le manuscrit accepté doit, après correction conformément aux recommandations des referees, être retourné aux différents rédacteurs en chef des séries, en format WORD ou DOC.

3. Informations importantes

Les auteurs payeront les frais de soumission (25.000 F CFA) et ceux dont les articles ont été acceptés doivent procéder au règlement des frais d'insertion (qui s'élèvent à 75.000 FCFA) auprès de l'agence comptable du CAMES par transfert rapide avant la parution de leurs articles dans les séries de la Revue.

SOMMAIRE

L'accès aux services de santé au Burkina Faso : une revue de l'interaction entre les capacités des individus et les caractéristiques du système de santé, **Kadidiatou KADIO (Institut de Recherche en Sciences de la Santé, CNRST, Burkina Faso), Sarah LOUART (Université de Lille, France), Solange DABIRÉ (AGIR, Action, Gouvernance, Intégration, Renforcement, Burkina Faso), Yamba KAFANDO (AGIR, Burkina Faso), Paul André SOMÉ (AGIR, Burkina Faso) & Valéry RIDDE (IRD-Université de Paris, France)**.....13

La condition féminine au cœur des œuvres sociales de Monseigneur Lucien Monsi Agboka au Bénin (1963-2008), **Arnaud Achille Gbènassou GNIDEHOUE & Gbènakpon Georges LOKONON (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)**.....43

Occupation des espaces publics par le commerce informel de poisson dans la commune de Yopougon, **Yao Sylvain Charles KAKOU (Université Nangui Abrogoua, Côte d'Ivoire)**.....59

« Demeure dite des hommes à queue » (Dogbo) et musée régional de Kinkinhoue : quelques perceptions sociales d'acteurs, **Carolle-Nelly CODO, Antoine HOUNGA & Prosper KEGBE (Centre d'Etudes et de recherches en Education et Intentions Sociales, CEREID/INJEPS/UAC, Bénin)**.....79

Danse *warba* pour la sauvegarde du patrimoine et de l'identité culturels du peuple Moose de Ganzourgou au Burkina Faso, **Boukaré OUEDRAOGO, Mamoudou OUEDRAOGO, Thecle S. MOUKALA MAMPASSI, Adam Sounon NAKOU & Souaïbou Lompo GOUDA (Laboratoires des Dynamiques Sociales, Education, Sport, Développement Humain, Ladys-ES-DH/INJEPS/UAC, Bénin)**.....97

Hegel appauvri par Fukuyama : pour comprendre un cas d'hésitation sur la fin de l'histoire, **Ayouba LAWANI (Université de Parakou, Bénin)**.....123

Accès au foncier des mécaniciens autos à Bouaké : enjeux de pérennisation d'une activité artisanale, **N'Guessan Séraphin BOHOUSOU & N'zué KONAN (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)**.....139

Le machiavélisme, une théorie de la puissance au service des Etats faibles : quelle leçon pour les Etats africains ?, Dilwani ADAMOU (Université de Zinder, Niger)	165
Construire l'entente pour bâtir la paix : de l'intersubjectivité communicationnelle à la stabilité politique, Koffi Décaird KOUADIO (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)	185
Impacts des lotissements irréguliers sur l'organisation spatiale de la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Atsé Calvin YAPI, Armand Josué DJAH & Brou Emile KOFFI (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)	205
Prise en charge psychosociale des femmes infectées et affectées par le VIH/SIDA à Abidjan : le cas de l'ONG AMEPOUH, Alexandre Kouassi AHISSAN (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)	235
Modèle d'attachement du couple mère-enfant et échec scolaire des élèves du primaire : cas du Groupe Scolaire Péraldi (Man, Côte d'Ivoire), Kouakou Mathias AGOSSOU (Université de Man, Côte d'Ivoire)	259
Le système familial de soutiens aux Personnes Agées (PA) en incapacités fonctionnelles à domicile à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Abdramane BERTHE, Lalla BERTHE-SANOU, Maimouna SANOU, Blahima KONATE, Maxime K DRABO, Hervé M. HIEN, Fatoumata BADINI-KINDA (Institut National de Santé Publique, INSP ? Burkina Faso) & Jean MACQ (Institut de Recherche en Sciences de la Santé, Burkina Faso)	285
The United States military interventionism in Arab countries between 2001 and 2015: A theoretical analysis, Serge Lazare OUEDRAOGO (Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso)	315
La biotechnologie comme anti-bioéthique, Taki Roseline KOUASSI épouse EZOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)	339
Défis d'une gestion décentralisée de l'eau en milieu rural : Cas de l'Association intercommunale du Canton de Kanembakaché (AICK), Nazifi HAROUNA KASSOUM & Lawali DAMBO (Université Abdou Moumouni, Niger)	355
Production de manioc et sécurité alimentaire sur l'île Boulay (Côte d'Ivoire), Koco Marie Jeanne KANGA (Université Nangui Abrogoa, Côte d'Ivoire)	375

**LA CONDITION FÉMININE AU CŒUR DES ŒUVRES
SOCIALES DE MONSEIGNEUR LUCIEN MONSI AGBOKA
AU BÉNIN (1963-2008)**

Arnaud Achille Gbènassou GNIDEHOUE
Université d'Abomey-Calavi (UAC)
E-mail : gachilleg@yahoo.fr

Gbènakpon Georges LOKONON
Université d'Abomey-Calavi (UAC)
E-mail : lokononggeorges@gmail.com

Résumé : Monseigneur Lucien Monsi Agboka durant la période de son épiscopat, 1963 à 2008, a marqué l'ancien diocèse d'Abomey par son combat pour l'épanouissement de la femme. Après avoir pris connaissance du contexte social de ce territoire sous sa juridiction, Monseigneur Agboka s'est engagé dans un combat pour changer la situation de nombreuses femmes. Cette étude vise à montrer l'impact des actions du prélat Agboka dans le mieux-être de la femme du diocèse d'Abomey, de 1963 à 2008, fortement ancré dans les valeurs masculines. Elle a été réalisée grâce à la recherche documentaire et le recueil des témoignages qui nous ont permis de rassembler des informations diverses que nous avons analysées. Monseigneur Agboka a créé de nombreux centres féminins pour récupérer les filles victimes de déscolarisation, de mariage forcé, de séquestration forcée dans les couvents *vodun* pour les éduquer et leur donner une situation professionnelle. Cette volonté d'actions humanitaires qui a guidé le combat du prélat durant toute sa vie, a édifié non seulement des êtres humains qui ont retrouvé leur dignité, mais aussi le christianisme en général et le catholicisme en particulier, qui rayonne dans cette partie du pays.

Mots-clés : Mgr Agboka, promotion, féminine, diocèse, Abomey.

Abstract : My lord Lucien Monsi Agboka during the period of his episcopate, from 1963 to 2008, has marked the former diocese of Abomey by his fight for the development of women. After understanding the social context of this territory under his jurisdiction, my lord Agboka has engaged in a fight to change the situation of many women. The present study aims at showing the impact of the actions of the prelate Agboka on the well-being of women in the diocese of Abomey, from 1963 to 2008, strongly attached to male values. The study has been carried out thanks to documentary research and the

collection of testimonies which have allowed us to gather various information for the analysis. My lord Agboka has created many women's centers to recover girls who are victims of dropping out of school, forced marriage, forced confinement in Vodun convents to educate and give them a professional situation. This desire for humanitarian actions which has guided the fight of the prelate throughout his life, has built not only human beings who have regained their dignity, but also Christianity, in general, and Catholicism, in particular, which excels in this part of the country.

Keywords: my lord Agboka, promotion, feminine, diocese, Abomey

Introduction

Au Bénin, les pratiques et le droit coutumier reposent sur des déterminations culturelles qui accordent des statuts et rôles différenciés selon le sexe. Le statut et le rôle de chaque individu, ses rapports avec les autres ainsi que les opportunités qui lui sont offertes dans sa vie, sont fonction de son sexe. Cette ségrégation traditionnelle du statut social et économique selon le genre, a compromis le développement et l'épanouissement de la femme en Afrique en générale et en particulier au Bénin.

L'engagement d'une femme dans toute activité, qu'elle soit économique, culturelle ou politique, est subordonné à l'accord de l'homme. Cette réalité fortement ancrée dans les attitudes au Bénin en général et à Abomey en particulier, permet le poids écrasant de l'homme dans le processus décisionnel au foyer, au sein du groupe socioculturel ou dans la communauté, et même dans les grandes instances de décisions, entraîne entre autre la marginalisation de la femme voire les violations de ses droits. C'est au contact de cette réalité sociale que Monseigneur Lucien Agboka¹, Evêque du diocèse

¹ Lucien Monsi Agboka est né à Cotonou le 3 juin 1926. Originaire d'Agoué, il reçoit le baptême le 02 juillet 1926 des mains du regretté Père Gaymard en l'église Notre Dame de Miséricorde alors unique paroisse de Cotonou. Il a été élève successivement à l'école publique de Guéné (à 75 km au nord de Kandi) et à l'école catholique St Michel de Cotonou. Il est sacré évêque d'Abomey le 21 juillet 1963, devenant ainsi le deuxième évêque Dahoméen après Mgr Gantin, sacré le 3 février 1957. Sa devise est « Induamur arma lucis », « Revêtons-nous des armes de la lumière ». Mgr Lucien a été le tout premier Secrétaire de Caritas Benin, Vice-président de Caritas International, Président de Caritas Afrique, Président de la Conférence Episcopale du Bénin ; membre du Conseil économique et social (CES), Président du Conseil d'administration de l'AGETUR après la mort de Mgr Isidore de Souza. Il a reçu plusieurs prix de l'Etat béninois pour son combat dans le domaine du social. Il est décédé le dimanche 27 avril 2008 à 15 heures à Cotonou et a été inhumé le 03 mai 2008 dans la Cathédrale Saints Pierre et Paul d'Abomey.

d'Abomey de 1963 à 2008, s'est engagé pour changer la situation de nombreuses femmes. Ainsi, se pose la question suivante: quelles sont les motivations et les moyens mis en œuvre par ce prélat pour atteindre son objectif ?

Pour répondre à cette interrogation, nos premières sources d'informations ont été les documents écrits et publiés, notamment l'ouvrage de Gilles S. Amoussou (2014) ; des mémoires et des thèses. En outre, nous nous sommes rendu sur le terrain auprès de certaines femmes qui ont bénéficié des œuvres de l'évêque. Les résultats obtenus après traitement des diverses informations recueillies sont présentés en deux parties. La première s'intéresse aux fondements des œuvres de promotion féminine de Mgr Lucien Agboka dans le diocèse d'Abomey. La deuxième partie présente et analyse les œuvres de cet évêque relatives à la promotion féminine dans ledit diocèse.

1- Les fondements des œuvres de promotion féminine du Mgr Agboka.

Dans les années 1960, la prospection faite par le jeune évêque Agboka lui a révélé des disparités relatives dans le traitement des enfants dans les différentes localités de son diocèse. Les garçons sont plus favorisés en matière de scolarisation et de formation professionnelle que les filles qui sont marginalisées.

1-1- La réticence à la scolarisation et la formation professionnelle des filles

Dans de nombreuses familles, les parents refusent d'inscrire les filles à l'école parce qu'ils pensent qu'une fille à l'école est une perte pour les parents. Elle doit rester à la maison pour aider sa mère dans ses activités domestique et économique afin que plus tard, elle puisse assurer les mêmes charges dans un foyer. Cela explique le faible taux de scolarisation des filles depuis les années 1950. Le tableau n°1 ci-dessous l'indique clairement.

Tableau n° 1 : Effectif des enfants scolarisés au Dahomey en 1955

Ordre d'enseignement	Effectif total	Garçons		Filles	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Primaire	28 492	20 191	70,87%	8 301	29,13%
Secondaire	741	422	56,95%	319	43,05%

Source : C. J. Alladayè, 2003, p. 201.

Il ressort de la lecture de ce tableau que dans l'enseignement primaire, le taux de scolarisation des filles au Dahomey en 1955 est de 29,13% soit moins du tiers de l'effectif des garçons. Mais au secondaire, ce taux est légèrement plus élevé. Il convient donc de souligner que la plupart des écoles de l'enseignement secondaire étaient installés dans les chefs-

lieux comme Porto-Novo, Cotonou, Ouidah, Abomey, Parakou, etc. Dans ces milieux, il y avait plus d'individus dont les mentalités ont évolué au sujet des filles, d'où ces taux de scolarisation des filles légèrement à la hausse. Ces grandes villes regorgeaient de beaucoup de diplômés.

Selon P. Amadji (2001,11), on rencontre plusieurs cadres dans l'administration avec le CAP, le Brevet d'étude BEPC. Mais les plus nombreux sont ceux qui ont le CEP et ils sont pour la plupart dans l'enseignement primaire. Dans les milieux ruraux, la situation n'est pas la même. De même, une étude faite en 2008 par le Ministère de la famille et de la solidarité nationale révèle que dans la période de 1960 à 1971, le taux de scolarisation est de 36% pour les garçons et 18% pour les filles tandis qu'en 1972, il est passé à 44% pour les garçons et 23% pour les filles (2008, p.16).

La répartition du travail selon les sexes dans les sociétés traditionnelles marginalisait la femme. Elle révèle que les activités physiques et productives rémunérées sont destinées aux hommes. Par contre, en tant que mères et épouses, les femmes s'occupent spécifiquement du ménage et le petit commerce. Elles interviennent dans l'exploitation de leur mari en priorité. Avec l'autorisation du mari dans certains cas, la femme rurale peut exploiter son propre lopin de terre. La norme socioculturelle qui valorise cette répartition des rôles en matière de travail est résumée chez les *fon* par la formule : *Sounou Glégbénou, Gnonou Houessi* qui signifie « l'homme pour les activités extra familiales génératrices de revenu et la femme dans le ménage ».

Ces pesanteurs socioculturelles maintiennent la femme dans un état d'être dominé. Au vu de ce constat, monseigneur Agboka n'est pas resté insensible. En outre, le mariage précoce et forcé constitue un autre fondement de l'action du prélat dans son diocèse.

1-2- Le mariage précoce et forcé et la force des religions traditionnelles

Au cours de sa prospection dès sa prise de fonction en 1963, Monseigneur Agboka a remarqué que de nombreuses filles sont mariées de force avant l'âge de 18 ans au plus. Ces filles voient alors leur droit à l'enfance et à l'éducation volé en éclat et sans aucune perspective d'avenir. Ces mariages forcés et précoces maintiennent les jeunes filles dans des conditions de pauvreté et d'impuissance.

plusieurs raisons expliquent cet état de chose. En effet, les filles étaient mariées jeunes car elles sont considérées comme un poids pour la famille et leur bien-être n'étant pas une priorité. Considérée comme un fardeau par les parents, le mariage de la jeune fille permettait aux

parents d'avoir une bouche en moins à nourrir et de recevoir un peu d'argent et d'autres biens matériels comme des tissus. A cette raison sociologique fondamentale il faut ajouter d'autres beaucoup plus culturelles, propre au milieu fon. Il s'agit par exemple du *adomèvo* qui peut se traduire par le ventre vide ou l'innocence. Elle consistait à conclure le mariage d'une fille non encore née. La pratique de *kpokanta yiyi* qui permettait à deux familles d'échanger des filles. Lorsqu'une femme n'avait pas reçu la dote avant de rejoindre son mari, sa fille devait aller la remplacer dans sa famille d'origine. Le *xwéblodo* était une pratique consistant à « arranger », à « réparer » la maison. En effet, la fille était contrainte d'épouser un membre de sa propre famille pour pérenniser la descendance de la couche collatérale. Cette situation présente de graves conséquences sur la vie d'une fille et son devenir. De plus, plus de 70% de jeunes filles étaient appelées dans les couvents Voduns pour y devenir adeptes. Les *voduns*, dont les adeptes sont appelés *vodunsi* ou *hounsi*, représentent en effet, 62 % de la population du pays à l'époque (J. Pliya, 1993, 106). Les couvents sont des lieux de formation des futurs prêtres et prêtresses vodous. L'entrée au couvent diffère de l'inscription à l'école moderne, dans la mesure où il faut entendre les appels du vodou. Ces appels se manifestent par des maladies, c'est après la consultation de l'oracle, le *fa*, *que* le *bokonon* ou le devin détermine l'origine de la maladie. On oriente alors les patients vers le couvent où il y a son vodou électeur. Mais, en raison de tous les interdits auxquels ils sont soumis, et parce que de moins en moins de familles écoutent les appels du vodou, les prêtres des couvents organisent des raptés d'enfants, surtout de jeunes filles. La déscolarisation de certaines jeunes filles (même en classe d'examen) était due à l'entrée forcée dans un couvent. Ce faisant, les chefs religieux mettaient fin à leurs études, hypothéquant ainsi leur avenir. J. C. Quenum (1998, 62-63) observe à ce propos :

L'admission dans les couvents est strictement sélective. Le recrutement se fait par l'obligation qu'a le chef de couvent de donner un des siens, l'obligation qu'a la femme aidée par un vodou pour avoir un enfant, de donner ce dernier au dit *vodun*. Mais il existe aussi des recrutements spontanés : une force pousse la nouvelle recrue à se diriger d'elle-même, en état de transe, vers le couvent.

En réaction à toutes ces pratiques, Mgr Agboka dénonça l'obscurantisme qui ressort d'une telle éducation et les conséquences que cela engendre. De façon concrète, il créa des centres de formation féminine pour sauver ces âmes innocentes victimes de leur société.

1-3- **La gestation du projet de lutte de Mgr Agboka en faveur de la promotion féminine.**

Après avoir parcouru villes et villages du diocèse d'Abomey, Mgr Agboka s'enquit des réalités que vivaient ses fidèles. Alors se manifesta très tôt l'esprit de combattant qui a caractérisé tout l'épiscopat de « Daagbo ». Rendu à l'évidence de l'esclavage et de l'exploitation dont était victime la gente féminine, Mgr Agboka a dû, à plusieurs reprises, s'entendre interpeller par les préoccupations du Concile Vatican II : « les joies et les peines des hommes et des femmes de ce temps, sont aussi les joies et les peines de l'église ». C'est alors que lui vint l'idée des « foyers », nouvelles familles qu'il offrit à la jeune fille en l'occurrence pour une nouvelle vie. L'aventure commença dès 1964 avec la naissance du premier de ces foyers, le centre féminin de Bohicon où, pendant près de sept ans, l'on murit et affina le projet et ses objectifs. Pendant de longues années, selon dame Nadjo (avis que nous retrouvons également dans le livre du père Amoussou), le jeune évêque alla lui-même au front pour arracher telle fille à une claustration forcée, sauver telle autre d'un mariage précoce non voulu, protéger telle autre encore des brimades d'un mari ou de parents quelque peu irresponsables. Les risques étaient grands mais le pasteur n'avait pas peur de les affronter et il savait se faire respecter².

A l'analyse, l'évêque du nouveau diocèse d'Abomey va fonder ses actions de cœur sur le *Lumen Gentium*, la famille comme une Eglise domestique³ parce qu'elle est le lieu privilégié de toute première évangélisation. Les valeurs de base y sont en effet apprises et il est indéniable que la femme est une grande actrice de cette éducation fondamentale. La condition de la femme, telle que découverte par Mgr Agboka à Abomey, laissait entrevoir de nombreuses carences qui menaçaient la fiabilité des valeurs transmises par les mères à leurs enfants. L'Eglise domestique du Vatican II pourrait bien relever de la chimère pour les sociétés concernées. Car, comme l'a su bien dire S. G. Amoussou (2014, p. 91), « s'il est vrai qu'éduquer une femme, c'est éduquer une nation, mal éduquer une femme, c'est mal éduquer une nation, et abêtir une femme, c'est abêtir une nation ».

2- **Les œuvres de Mgr Lucien Agboka relatives à la promotion féminine dans le diocèse d'Abomey.**

Quelle évangélisation pour les pauvres et en l'occurrence les filles ? A cette interrogation, Mgr Agboka se résolut de concevoir des

² Tous nos informateurs ont fait mention de cette attitude du prélat.

³ Constitution dogmatique sur l'Eglise « Lumen Gentium » N° 11

stratégies efficaces pour soustraire les jeunes filles à leurs mauvaises conditions de vie et leur garantir une éducation de qualité qui soit complète et épanouissante. Selon le prélat, il faut redonner à la femme, sa valeur réelle, la remettre à sa vraie place pour qu'elle assume pleinement et efficacement son rôle d'épouse et de mère de familles, d'éducatrice et d'actrice de développement. Il fallait à tout prix sauvegarder la génération montante pour qu'elle ne soit pas sacrifiée sur l'autel de la société traditionnelle.

2-1- La création des centres féminins de formation et le recrutement du personnel d'encadrement

Mgr Agboka, pour concrétiser sa vision construisit des centres féminins à Bohicon, Abomey, Dassa-Zoume, Savè et Savalou. Il créa également des centres féminins secondaires dans des zones rurales où la marginalisation de la femme était fortement accentuée. Fidèles aux objectifs de leur initiateur, les foyers accueillaient en priorité les jeunes filles non scolarisées ou déscolarisées des villages, sans distinction de race ni de religion ; les orphelines ou filles abandonnées, les réchappées de mariages précoces ou forcés ; les filles menacées de séquestration dans un couvent *vodoun*. Vu les conditions dans lesquelles les filles arrivaient dans les centres, il n'était pratiquement pas possible de leur demander de payer leur formation qui, du coup, était gratuite pour la plupart⁴. Les centres féminins fonctionnaient grâce à trois types de recettes.

Il y a d'abord la participation de certains parents qui, volontairement, décidaient d'accompagner les centres, fournissant souvent des vivres prélevés sur leurs récoltes annuelles. Il y a ensuite des âmes généreuses qui, de bien des manières, participaient au fonctionnement des centres surtout par le truchement d'organismes internationaux comme le Secours catholique français (SCF), le Programme alimentaire mondiale (PAM), ou encore le *Catholic Relief Service* (CRS). Il y a enfin les ressources issues de certaines productions faites par le diocèse ou les filles en fonction (vente des articles produits dans les ateliers, prestations de service etc.)

En 1979, naquit un groupe de laïcs baptisés « etawadO mE de ma do fi »⁵, groupe composé en majorité de paysans qui décidèrent de soutenir

⁴ Les centres de Bohicon et d'Abomey comptent cependant parmi leurs pensionnaires des filles dont parents payaient une participation. Ces filles sont généralement inscrites pour profiter de la qualité de la formation des centres et ne sont pas des déshéritées ou des victimes des injustices faites aux femmes.

⁵ Littéralement : « on risque de dire qu'il n'y a personne ici ». Cette expression fait référence aux ressources qui venaient de l'étranger pour soutenir les centres. Les laïcs

l'œuvre du « pasteur des pauvres ». A leur demande, naquit une ferme à Agbon, dans l'actuel diocèse de Dassa. Ce groupe organisa alors les fidèles laïcs. Tout au long de l'année, ils se succédaient à Agbon⁶ où chaque équipe passait environ une semaine. L'initiative prit une telle ampleur qu'avec les récoltes annuelles, tous les centres féminins étaient alimentés en vivres et il y avait parfois des excédents. En 1995 selon les propos de Koudékouto, cultivateurs dans cette ferme⁷, lorsque le diocèse fut divisé et que la ferme d'Agbon passa dans le patrimoine du diocèse de Dassa, « Daagbo » acquit une nouvelle ferme à Kpètèkpa dans la banlieue d'Abomey.

Quant au personnel d'encadrement des centres féminins, il était composé d'animatrices et de monitrices appelé « Dada », c'est-à-dire « grandes sœurs ou aînées ». Comme leur nom l'indique, les *Dada* sont des filles formées dans l'un ou l'autre des centres féminins et qui, en tant qu'ainées, prenaient en charge la formation de leurs jeunes sœurs. Les monitrices vivaient habituellement dans le centre aux côtés des filles dont elles assuraient l'éducation et l'encadrement. Les animatrices, quant à elles, étaient plutôt itinérantes, toujours à cheval entre deux centres pour enseigner des disciplines comme l'alphabétisation, le français, la musique, la cuisine, l'éducation civique⁸.

Choisies parmi les meilleures des filles sorties des centres, les *Dada* étaient particulièrement préparés à la tâche de formation avant leur première expérience. Chaque année, elles suivaient des cours de recyclage au cours des traditionnelles « sessions de vacances ». Toutes recevaient une allocation qui leur permettait de subvenir à leurs besoins tout en préparant leur mariage puisqu'elles restaient célibataires tout le temps de leur service.

Par ailleurs, les animatrices des centres féminins étaient suivies par les communautés religieuses et les prêtres responsabilisés par l'évêque. Hormis les centres féminins de Bohicon, Sokponta et Savè, respectivement aux mains des Filles du Cœur de Marie, des Sœurs de Notre-Dame de Lourdes (NDL) et du Cœur de Marie, des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres (NDA, tous les autres centres féminins du diocèse étaient gérés par les sœurs de Saint Augustin (SSA) et les

du diocèse ont voulu aussi participer à cette œuvre pour ne pas donner l'impression qu'ils n'existent pas ou qu'ils ne font rien.

⁶ Périphérie de la ville d'Abomey.

⁷ Nous avons retrouvé cette information dans le document du père Amoussou et plusieurs bénéficiaires des actions du prélat en ont fait mention.

⁸ Information reçue de Clémence Madafinmè, maîtresse couturière formée au centre d'Avogbanna, le 08/03/2019 à Bohicon.

Oblats Catéchistes Petites Servantes des Pauvres (OCPSP), deux instituts autochtones (S. G.Amoussou, 2014, p. 94).

2-2- Les principaux axes de formation

Dans les centres féminins, la formation durait quatre ans au minimum. Elle était structurée autour de trois axes principaux, l'humain, le professionnel où s'insèrent l'intellectuel puis le spirituel. Professionnellement, les jeunes filles étaient habituellement formées en couture, broderie, layette, tricotage, coiffure, tresse, sérigraphie, tissage, ou restauration selon leur choix. Comme on le constate encore actuellement, quelques-unes préféraient cependant les métiers traditionnellement réservés aux hommes : l'ajustage, la soudure, la tôlerie, la chaudronnerie, la mécanique-auto, l'électricité-auto, la peinture-bâtiment, la plomberie, ou la menuiserie. Elles suivaient alors les cours dans des ateliers masculins et retournaient au foyer en fin de journée.

En dehors du métier qu'elles avaient choisi, toutes les filles étaient initiées aux travaux champêtres, au petit élevage, à la restauration et à l'esprit de coopération avec une alphabétisation systématique en langues locales et en français. Des examens annuels qui ne différaient pas d'un centre à un autre, sanctionnaient la formation et déterminaient les passages en classe supérieure.

La formation humaine des pensionnaires des centres féminins passait d'abord par des cours de morale et de savoir-vivre. Fidèle à leur vocation, les « foyers » formaient de futures épouses, de futures mères et maîtresses de foyer dignes du nom. Tout le nécessaire y passait : cuisine, règles d'hygiène et de santé, économie familiale, puériculture...

L'affermissement spirituel, quant à lui, respectait strictement la liberté religieuse puisque les centres accueillaient aussi bien des chrétiennes que des païennes et des musulmanes. Les dernières étaient libres de participer aux prières journalières et aux célébrations chrétiennes à l'intérieur de leur centre. Toutes les filles étaient cependant obligées à une formation permanente aux vertus chrétiennes puisque celles-ci sont universelles. Les chrétiennes du groupe suivaient le catéchisme et recevaient les sacrements sur les paroisses dont dépendait leur centre.

A la fin de formation, les filles disposaient d'au moins cinq options. Elles avaient la possibilité de choisir d'apprendre de nouveaux métiers afin d'avoir plusieurs cordes à leur arc. Aussi sont-elles libres de repartir en famille pour s'ouvrir un atelier ou de se marier dans un avenir plus ou moins proche. Par ailleurs, à la fin de leur formation, les filles encore trop jeunes étaient accueillies au foyer Sainte Monique pour une formation complémentaire d'une ou de deux années. Elles

étaient ensuite retenues pour servir comme formatrices au cas où elles n'étaient pas séduites par une autre option. Celles qui étaient plus matures et les plus aptes professionnellement étaient envoyées comme formatrices dans les centres qui se créaient pratiquement chaque année. Pendant les vacances, elles suivaient une formation qui les préparait à leur nouvelle tâche. A partir de 1997, les filles à la fin de leur formation, disposaient d'une possibilité de travail en coopérative. En même temps qu'elles se perfectionnaient professionnellement, elles préparaient leur vie active puisqu'elles se partageaient les bénéfices de leurs activités. L'évolution de la création des centres féminins est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°2 : L'évolution des centres féminins de 1986 à 1998

Numéro d'ordre	Localités	Année de création	Numéro d'ordre	Localités	Année de création
1.	Bohicon	1964	21.	Kpassagon	1986
2.	Abomey (Sainte Monique)	1971	21.	Kpassagon	1986
3.	Savalou	1971	22.	Mougnon	1986
4.	Pira	1973	23.	Zogbodomè	1986
5.	Akpassi	1978	24.	Abomey (foyer annexe)	1987
6.	Sokponta	1979	25.	Tindji	1988
7.	Covè	1980	26.	Wèdèmè	1988
8.	Savè	1980	27.	Davougon	1989
9.	Agoua	1980	28.	Domè	1989
10.	Gobada	1980	29.	Kpataba	1989
11.	Za- Kpota	1982	30.	Lahotan	1989
12.	Wokou	1983	31.	Paouignan	1990
13.	Hlanhonnou	1984	32.	Djidja	1990
14.	Logozohè	1984	33.	monkpa	1990
15.	Adanhondjigon	1985	34.	Gboli	1990
16.	Adingnigon	1985	36.	Djigbe	1991
17.	Agbon	1985	37.	Kilibo	1991
18.	Avogbanna	1985	38.	Sagon	1992

19.	Sinwe_ Hounto	1985	39.	Bohicon (P. Benito IBARRETA)	1995
20.	Agouna	1986	40.	Agbangnizo un (coopérative)	1998

Source : S G. Amoussou, (2014, 98-99)

Les actions de Mgr Agboka n'ont pas manqué de laisser des traces.

2-3- Les impacts de la lutte de Mgr Lucien Agboka pour la promotion sociale.

Toute éducation ou formation impacte indubitablement la vie de l'éduqué ou du formé. Ainsi, l'œuvre de promotion de la femme du Mgr Agboka dans l'ancien diocèse d'Abomey a porté des fruits importants. Dans un premier temps, cette œuvre a permis d'affermir le catholicisme au sein des populations, il reste gravé dans la mentalité de ces nombreuses bénéficiaires des prestations de ces centres féminins. Comme l'a écrit E.D B. Dègbégnon, (2018, 47) « c'est une expérience ecclésiale qui a été très bien accueillie, saluée et encouragée par les populations » même si le prélat arrache de force les jeunes filles aux parents.

Le plus grand avantage est la réhabilitation et la formation qui permettent à ces filles de retrouver leur dignité humaine. Elles ont eu, pour la plupart la chance de se faire former et de choisir leurs époux en toute liberté. E. D. B. Dègbégnon, (2018, 44). Le témoignage de Dansi Pulchérie ici est illustratif :

Après ma formation, je me suis marié et aujourd'hui je suis le soutien capital de ma famille [...] Sans Daagbo j'aurais été mariée de force à un cousin [...] Je suis resté 2 ans auprès de lui avant de commencer la formation en 1986. En 1990, je reçus mon diplôme et servis pendant 3 ans comme « dada » à Monkpa. Aujourd'hui, je me suis mariée à un soudeur que j'ai choisi même. Je dois ce que je suis aujourd'hui à l'évêque [...]

La formation dans les centres féminins était une véritable aubaine pour beaucoup de filles. Djèto Pascaline et Madafinmè Clémence respectivement originaire de Passagon et d'Avogbanna ont rendu le même témoignage, chacune selon sa sensibilité. Madame Djèto Pascaline affirme par exemple, lors de notre rencontre à Bohicon où elle est maîtresse couturière que :

[...] Sans Daagbo je serais comme morte vivante. Mes enfants seraient à la traine vue que c'est moi qui m'occupe d'eux entièrement depuis la mort de mon mari. Aujourd'hui je me sens femme et beaucoup de bouches mangent de ma poche, c'est une grande fierté pour moi. Daagbo a redonné à plusieurs familles, toute leur dignité perdue pendant des décennies. Que la terre lui soit légère⁹.

Ainsi, depuis 1963, Mgr Agboka a œuvré pour le changement de mentalité des populations au sujet des filles dans l'ancien diocèse d'Abomey. Il a fait comprendre qu'on doit offrir une égalité de chance aux filles et aux garçons. En effet, dans les localités où le prélat est intervenu, nombreux sont ceux qui ont compris que les femmes ne doivent plus être traitées comme des personnes de sexe inférieur à celui des hommes, mais plutôt, comme des êtres humains, que l'égalité des sexes se réfère donc aux principes d'égalité des droits et des statuts des acteurs sociaux et au respect mutuel de ces droits, que femmes et hommes aient des possibilités et des chances égales dans leur existence réciproque. Dans son ouvrage cité plus haut, le Père Gilles Amoussou a mené cette analyse en montrant que sur 10 familles, cette révolution impulsée dans les mentalités par le prélat, a touché plus de la moitié (S G. Amoussou, 2014, 22-27). Par ailleurs, le combat de Mgr Agboka a permis un début d'équité entre hommes et femmes à Abomey.

CONCLUSION

Mgr Lucien Monsi Agboka, sous son épiscopat, 1963-2008, a marqué l'ancien diocèse d'Abomey par ses œuvres sociales notamment son combat pour la promotion du genre féminin. Son constat sur la situation de la femme marginalisée au Dahomey en général et à Abomey en particulier l'avait fortement préoccupée au point où il en fit une cause personnelle tout son épiscopat durant. Ainsi, les nombreux centres féminins construits ont rendu à plusieurs femmes, leur dignité. De même, l'ardeur du prélat dans le travail a donné à l'Eglise du diocèse d'Abomey tout son éclat. C'est aussi à juste titre que ses pairs le désignèrent en 1988, selon J. C. Alladayè (2003, p.280), président de la Commission Episcopale d'Action Sociale et de Développement.

Cette étude nous a donc permis d'analyser l'impact de l'action humanitaire de Mgr Lucien Monsi Agboka dans l'amélioration de la condition de la femme du diocèse d'Abomey de 1963 à 2008. Toutefois,

⁹ La traduction de ces propos recueillis en langue fongbé ne rend parfois pas intégralement compte de leur fidélité.

la gestion de tout ce patrimoine laissé par Lucien Agboka constitue aujourd'hui pour l'Eglise du Bénin, un héritage lourd de conséquences.

Source et éléments de Bibliographie

Source orale

Liste sélective des informateurs sans les contacts car nos informateurs sont pour la plupart des femmes et en milieu fon il est presque interdit à un étranger de prendre le contact téléphonique d'une femme mariée.

Nom et prénoms	Date de naissance	Statut social	Date et lieu de l'entretien	quintessence
DANSI Pulchérie	Vers 1970	machiniste	08/03/2019 Bohicon	La vie au centre d'accueil
DJETO Pascaline	12/01/1969	Maitresse couturière	08/03/2019 Bohicon	La vie au centre d'accueil et son influence sur le quotidien aujourd'hui
KOUDEKOUT O Roger	Vers 1950	cultivateur	15/04/2019 Abomey	Fonctionnement des fermes
KOUDJO Bossou alias BABO	Vers 1950	Forgeron/cultivateur	15/04/2019 Atogon	Fonctionnement des fermes et informations sur Daagbo
MADAFIMIN clémence	Février 1970	Maitresse couturière	08/03/2019 et 15/04/2019 Bohicon	Fonctionnement des centres d'accueil
NADJO Joséphine née ADOUNSSI	Vers 1971	commerçante	08/03/2019 et 15/04/2019 Abomey	La vie de femme aujourd'hui après la formation au centre d'accueil

Références bibliographiques

- AGBOTON, G., 1997, *Culture des peuples du Bénin*. Paris : Présence Africaine.
- AKKARI A., DASEN P. R. (Eds.), 2004, *Pédagogies et pédagogues du sud*. Paris : Harmattan.
- ALEXANDRE, P., 1981, *Les Africains : Initiation à une longue histoire et à de vieilles civilisations de l'aube de l'humanité au début de la colonisation*. Paris, Lidis.
- ALLADAYE C. J., 2003, *Le catholicisme au pays du vodun*, Cotonou, Editions du Flamboyant.
- AMADJI P., 2001, *Etat de l'école dans les villes du Bénin*, Cotonou, Flamboyant.
- AMOUSSOU S G., 2014, *Monseigneur Agboka le combattant, 1^{er} évêque du diocèse d'Abomey*, Cotonou, Siag Sarl.
- BOGNIAHO, A., 2001, « Personnes, couvent et dénomination », leçon inaugurale prononcée le 12/02/2001 à la Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines de l'Université Nationale du Bénin. UNB/Flash, Imprimerie Intergraphic.
- CHESI, G. (1982). *Vaudou*. Paris : Fournier.
- LABORATOIRE AMEN, 2008, *Capitalisation des Actions genre réalisées par DANIDA au Bénin*.
- MAEP, septembre 2001, *Politique de promotion de la femme dans le secteur agricole et rural*, Cotonou.
- MFE, 2008, *Rapport d'avancement du Programme d'Appui au Renforcement de l'Application de l'Approche Genre dans les Stratégies de Réduction de la pauvreté*.
- MFPSS, 2005, les actes du symposium sous-régional sur « genre, droits humains et culture ; quels nouveaux défis pour la promotion de l'égalité et de l'équité entre hommes et femmes d'ici à 2015 » Cotonou.
- MFPSS, 2006, *Convention sur l'Elimination de toutes les formes de violence*
- MFPSS, 2006, *Protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples, relatif aux Droits des femmes*.
- MFPSS, août 2001, *Politique Nationale de promotion de la femme*, Cotonou.

MFPSS, août 2005, *Loi n° 2003-06 du 03 mars 2003 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines en République de Bénin*, Cotonou

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, 2008, *Politique nationale de la promotion du genre au Bénin*, Cotonou.

Ministère en charge de l'éducation et de la Formation, 2007, *Politique Nationale de l'Education et de la Formation des Filles*.

QUENUM, J.-C. 1998, *Interactions des systèmes éducatifs traditionnels et modernes en Afrique*, Paris, Harmattan.

VERGER, P. F. 1954, *Dieux d'Afrique*, Paris, Harmattan.